

19 avr 2013 -18:56

Appartient à Conseil des ministres du 19 avril 2013

Envoi d'une équipe de sécurité auprès de l'ambassade de Belgique à Tripoli

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur le déploiement d'une équipe de sécurité de la Défense pour la protection du personnel diplomatique belge en Libye, jusqu'au 30 septembre 2013.

Suite à la dégradation de la situation en Libye, à cause notamment de l'augmentation de la criminalité et des retombées du conflit au Mali, il s'est avéré nécessaire qu'une équipe de la Défense garantisse une protection correcte du personnel diplomatique belge.

Une première équipe de sécurité avait été mise en place auprès de l'ambassade de Belgique à Tripoli de novembre 2011 à avril 2012.

Le personnel militaire se verra octroyer le statut "*en déploiement opérationnel, déploiement armé passif*", AR 03 - coefficient 4.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>

Service de presse de M. Pieter De Crem, Vice-Premier ministre et ministre de la Défense
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 550 28 11
<http://www.mil.be>